



Probleme avec renault megane suite panne reconnue

Par **steph**, le **28/01/2010 à 15:56**

Bonjour,rn J'ai acheté doccasion une renault mégane en juillet 2006, en juillet 2007 j'ai du faire de grosse réparation (déphaseur arbre à came et distribution complète) renault france a pris à sa charge 50%. Ce mois ci de nouveau je dois changer ces pièces, un devis de 936 euros a été effectué par le garagiste et renault france prend à sa charge 70%. Après renseignements, la première intervention aurait due etre prise en charge à 100% car c'est un problème récurrent reconnu par la marque. Je précise qu'en principe un déphaseur ne se change pas et une distribution doit être changée à 120000 kms. Lors de la 1ere panne mon véhicule avait 35000 kms et aujourd'hui 65000kms (et je passe d'autres pannes récurrentes auxquelles j'ai fais face). J'ai demandé à renault en prise en charge d'au moins 80% ce qui est préconisé par les associations de consommateurs. Qu'en pensez vous? Cordialement.

Par **raf74**, le **13/01/2014 à 12:17**

bonjour.rnj'ai une megane coupe j'ai pb le volant se bloque quant je la met en route si quel q un le même pb

Par **Lag0**, le **13/01/2014 à 13:08**

Bonjour raf74,rnVous êtes ici sur un forum juridique. Votre question semble être plus du ressort d'un forum automobile...